



NEWSLETTER n°21 - Mai 2016

Projet éolien à Messancy : présence nombreuse requise le mercredi 1er juin !

Un nouveau projet de 3 éoliennes est en préparation au lieu-dit « die Hart » à Messancy (zoning de Magolux). A cet effet, une Réunion d'Information Préalable (RIP) sera organisée **le mercredi 1er juin 2016 à 20H** en la salle de réunion du Complexe Sportif du Lac, rue d'Arlon 50 à 6780 Messancy. Lors de cette réunion, la société ENGIE Electrabel présentera son projet et informera la population sur sa demande de permis unique. Le public pourra quant à lui émettre des observations et suggestions.

Vents du Sud sera présente à cette RIP dans le public afin de s'informer mais surtout de défendre notre expérience de l'éolien. Il y a en effet un risque de voir la présence à cette RIP certains opposants. La position de Vents du Sud est claire : nous soutenons l'énergie éolienne mais pas à n'importe quelles conditions. La participation citoyenne est indispensable pour que les bénéficiaires profitent à la collectivité et pour garder le contrôle sur la production d'énergie. Nous sollicitons donc tous les coopérateurs de Vents du Sud **pour venir soutenir l'éolien citoyen à Messancy**. Plus nous serons nombreux à cette réunion, plus notre vision constructive de la transition énergétique aura des chances d'aboutir à Messancy. Merci d'avance pour votre présence (le plus tôt possible pour être aux premières loges) !

[Rappel en vidéo de nos valeurs ici.](#)

Première distribution de dividende votée à l'AG de mai 2016 !

Si vous n'étiez pas présents à l'Assemblée Générale Ordinaire de ce 4 mai 2016 (oui, la date tombait mal mais le premier mercredi de mai est défini dans les statuts de VdS), vous n'avez pas tout manqué, que du contraire ! Le résultat financier positif en 2015 de Vents du Sud permettait pour la première fois de distribuer des dividendes. A peine un an après la mise en production de l'éolienne, avouez que c'est plutôt pas mal.

Sur proposition du CA, les coopérateurs présents à l'AG ont donc dû choisir de verser des dividendes ou de mettre en réserve les bénéfices 2015. L'assemblée générale a voté en faveur d'une distribution de dividende (39 oui et 29 non). Deux propositions ont été faites sur la manière de distribuer le bénéfice : un dividende unique (2% pour tous les coopérateurs) ou un dividende proportionnel à l'année d'entrée (4% pour les coopérateurs arrivés en 2012, 3% pour ceux de 2013, 2% pour ceux de 2014 et 1% pour ceux de 2015). Résultat : 10 voix pour le dividende unique, 50 voix pour le dividende proportionnel (et 8 abstentions). A noter que la proposition de dividende proportionnel est une mesure exceptionnelle. En 2017, quelle que soit la proposition de dividendes, ceux-ci seront identiques pour tous.

Tous les coopérateurs toucheront donc un premier dividende dans les deux ou trois prochains mois. Voilà la preuve concrète que tout notre travail n'est pas que du vent...

Renouvellement du CA

Trois administrateurs étant en fin de premier mandat, l'assemblée des coopérateurs a été sollicitée pour renouveler une partie du Conseil d'Administration.

Malheureusement, aucun candidat ne s'est manifesté. Mais heureusement, Guirec Halflants, Olivier Pesesse et Jean-Claude Fagny se sont représentés et ont été réélus (à l'unanimité, ouf !).

Partant du constat qu'il n'y a que 6 places occupées sur 9 disponibles dans le CA, que la parité homme/femme n'est pas du tout atteinte et que le travail du CA peut

paraître complexe vu de l'extérieur, une proposition de tirage au sort d'observateurs du CA a été soumise. Cette idée novatrice avait été évoquée lors de l'AG extraordinaire du 29 février afin de renforcer la démocratie, la gouvernance et la participation au sein de la coopérative. Ce tirage au sort a été accepté (63 votes favorables) et effectué en direct. Les 10 heureux tirés au sort seront donc invités à observer chaque réunion du CA pendant un an. Libre à eux de s'investir de la manière qu'ils le souhaitent, en espérant que cela augmente leur motivation pour continuer à gérer notre petite entreprise (qui, ne l'oublions pas, est partie pour fonctionner au moins 20 ans !). Ce nouveau poste d'observateurs du CA semble avoir motivé certains coopérateurs présents à l'AG. Sept d'entre eux se sont spontanément proposés pour devenir observateurs du CA. Ils pourront donc entrer en douceur dans l'administration de la coopérative et pourquoi pas assurer la relève. Merci à tous.

COCITER : on insiste

On insiste encore et encore avec **COCITER** qui a besoin de clients pour pérenniser son activité. N'attendez plus, faites le pas : [devenir client COCITER](#).

Le fournisseur d'électricité vert et citoyen va capter notre attention et notre énergie dans les prochains mois pour en faire une autre success story. Un groupe de travail est en place au sein de Vents du Sud pour prendre les mesures nécessaires.

100% verte + 100% citoyenne

= www.COCITER.be

Un nouveau fournisseur d'électricité

LE COMPTOIR CITOYEN DES ÉNERGIES

[Mettre à jour les préférences](#) | [Se désinscrire](#)